



Diagnostic parodontal, plan de traitement et thérapies non-chirurgicale

Module 1 de 5 à la carte du Continuum de parodontie pour les dentistes généralistes

Avec Dr Éric Lacoste, parodontiste

NOTE : Ce Module 1 est un préalable pour participer au
Module 4 - Thérapies chirurgicale de réduction de poches par lambeau



Cours impliquant des ateliers « Hands-on »
et interventions sur patients

Objectifs éducationnels



Programme s'adressant aux dentistes généralistes qui désirent augmenter leur niveau de maîtrise des éléments qui permettent d'établir le bon diagnostic, pronostic et établir le bon plan de traitement de la maladie parodontale.

Apprendre à manipuler l'armementarium optimal utilisé lors du traitement non-chirurgical de la maladie parodontale.

Contenu



- Le traitement de la maladie parodontale, mythes et réalités
- Apprendre à bien diagnostiquer la maladie parodontale
- Comment bien établir le pronostic long terme des dents atteintes de maladie parodontale
- Les connaissances médicales requises pour traiter un patient atteint de maladie parodontale
- Démystification des modalités de traitements
- Évaluation pré-traitement des patients et sélection de cas
- Augmenter le niveau de confiance et d'expertise lors du traitement

Ce module comporte un volet théorique ainsi qu'un volet pratique sur patients qui permettra au clinicien de mettre en application un plan de traitement ainsi que d'apprendre à utiliser de manière optimale l'instrumentation utilisée lors du traitement non chirurgical de la maladie parodontale.

La 4e journée est consacrée aux traitements de patients en clinique. Les cas pratiques (patients) sont fournis par les dentistes participants. Vous êtes donc invité à amener votre propre patient afin d'effectuer vous-même le traitement indiqué, sous la supervision de notre instructeur spécialiste. Ainsi, vous pourrez intégrer immédiatement ces nouvelles procédures dans votre pratique. **Les 12 premiers participants à confirmer un patient qualifié** pourront opérer avec notre guidance. Notez qu'il n'est pas obligatoire d'avoir un patient pour assister à ce module. Vous observerez ou assisterez alors un collègue qui aura son patient, ce qui vous permettra de participer et être exposé aux interventions. Il est également possible pour les dentistes de faire participer leur hygiéniste inscrite s'ils le désirent.

Il n'y a pas de frais supplémentaires pour les interventions sur votre patient, il vous est donc possible de facturer à votre patient si bon vous semble afin de rembourser une partie de votre formation.

Les interventions seront accomplies sous anesthésie locale seulement. Les suivis postopératoires seront effectués par les dentistes opérateurs et ceux-ci auront accès à nous directement par courriel ou téléphone au besoin.

À qui s'adresse cette formation?



Ce programme s'adresse aux dentistes généralistes et aux hygiénistes ayant un désir d'acquérir la science, l'art et les techniques qui leur permettront de maîtriser davantage leurs habiletés en parodontie non chirurgicale. Les hygiénistes sont les bienvenus mais la présence du dentiste est toutefois obligatoire. L'expérience nous démontre que c'est la meilleure façon d'assurer l'intégration en clinique des notions apprises.

Dates



Session 1 : **3-4 octobre 2026** Session 2 : **28-29 novembre 2026**

Lieu



Institut dentaire international (IDI) au Quartier DIX30

6000, boul. de Rome, suite 210, Brossard (QC) J4Y 0B6 (stationnement intérieur gratuit)

Pour votre hébergement, notre voisin immédiat : Hôtel Alt Quartier DIX30

6500, boul. de Rome, Brossard (QC) J4Y 0B6 • www.germainhotels.com/fr/hotel-alt/quartier-dix30

Conférencier/Instructeur



Dr. Eric Lacoste

B.SC., D.M.D., M.SC., F.R.C.D (C). M.B.A, PARODONTISTE

Dr Eric Lacoste a obtenu son doctorat en médecine dentaire de l'Université de Montréal en 1999. Il a ensuite complété une résidence multidisciplinaire au Albany Medical College Hospital, à Albany, NY. En 2003, il a complété une Maîtrise en Sciences ainsi qu'un diplôme d'études supérieures en Parodontie de l'Université Laval. Il a également complété un Fellow en parodontie du Collège Royal des Dentistes du Canada la même année. En 2004, il fonde le Centre de Spécialistes Dentaires et Implantologie, à Laval, où il travaille depuis. En juin 2011, Dr Lacoste a obtenu un MBA de l'Université Canada West. Il œuvre à titre d'expert pour le fond d'assurance responsabilité.

Divulgarion aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre cet(ces) enseignant(s) de cette activité de formation continue susceptible de créer des conflits d'intérêts.

Unités de formation continue (FC)



Dentiste : 36 Unités FC (théorie : 20 heures / pratique : 8 heures)

Hygiéniste : 28 Unités FC (théorie : 20 heures / pratique : 8 heures)

Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation continue prévoit que chaque heure de formation théorique procure 1 unité FC, et que chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentaires membres de l'OHDQ, la politique de formation continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique.

Horaire



Jours 1 et 2 : de 8 h 30 à 16 h 30 – Cours et ateliers (dîners libres)

Jour 3 : de 8 h 30 à 16 h 30 – Cours et ateliers (dîner libre)

Jour 4 : de 8 h 30 à 16 h 30 – Interventions sur patients en clinique (lunch inclus)

Coûts*



Dentiste : 4 795 \$

Hygiéniste : 1 795 \$

Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour connaître nos diverses modalités de paiement et/ou mensualités

* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation (sauf si vous vous inscrivez dans les 30 jours précédents le début de la formation, le paiement complet sera alors requis à l'inscription). Le contenu du programme peut être modifié sans préavis. Une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Le montant du dépôt de votre commande (inscription.s) sera retenu en crédit, non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction pour un ou plusieurs cours/services. Dans le cas d'un paiement complet, 25% de la somme (correspondant au dépôt habituel) sera retenu en crédit à votre compte. Le crédit est valide pour une période de 2 ans suivant l'annulation. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

**INSCRIPTION EN LIGNE : consultez notre site web au www.idi.org
INFORMATION : contactez-nous au 1 877 463-1281**

